

Flash Economie

16 décembre 2019 - 1658

France : comment redresser la mobilité sociale ?

La mobilité sociale est devenue très faible en France, ce qui a deux causes essentielles : un système éducatif qui perpétue les positions sociales ; la disparition des emplois intermédiaires.

Il en résulte le rejet des élites, le rejet des inégalités même si elles sont faibles en France.

Corriger cette situation sera difficile. D'une part il faut que le système éducatif redevienne un lieu de promotion sociale. D'autre part, ce qui ne se décrète pas, il faudrait recréer des emplois intermédiaires, or ceux-ci sont détruits par la globalisation et surtout par le progrès technique.

L'association de la faiblesse de la mobilité sociale et du capitalisme est peu convaincante, si la faiblesse de la mobilité sociale vient de la mauvaise organisation du système éducatif et du progrès technique.

Ceci n'empêche pas cette association d'être faite.

Patrick Artus

Tel. (33 1) 58 55 15 00

patrick.artus@natixis.com

 [@PatrickArtus](https://twitter.com/PatrickArtus)

www.research.natixis.com

Faiblesse de la mobilité sociale en France

Les **tableaux 1a** montrent la **faiblesse de la mobilité sociale en France**, les enfants de cadres ou de professions intermédiaires sont cadres ou professions intermédiaires, les enfants d'ouvriers et d'employés sont ouvriers ou employés.

Tableau 1a : France : destinées sociales des hommes selon l'origine sociale de leur père en 2015 (en %)

Catégorie socioprofessionnelle du père	Catégorie socioprofessionnelle des fils						Ensemble
	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	
Agriculteurs exploitants	26,7	7,9	8,5	20,4	27,4	9,1	100,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,9	20,6	23,1	23,8	23,6	7,9	100,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,2	7,9	49,0	25,4	13,7	3,8	100,0
Professions intermédiaires	0,6	7,8	26,5	31,1	26,2	7,7	100,0
Employés et ouvriers qualifiés	0,6	7,2	12,7	26,8	42,6	10,1	100,0
Employés et ouvriers non qualifiés	0,6	6,5	8,3	18,7	43,9	22,1	100,0
Ensemble	2,8	9,1	20,4	25,3	32,4	10,1	100,0

Mobilité non verticale		Mobilité verticale		Immobilité sociale
Mobilité de statut	Mobilité horizontale	Mobilité ascendante	Mobilité descendante	

Lecture : en 2015, 27 % des fils d'agriculteurs exploitants exercent eux-mêmes cette profession, 9 % sont cadres et 27 % sont devenus employés ou ouvriers qualifiés.

Champ : France métropolitaine, hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

Sources : Insee, enquêtes Formation et qualification professionnelle 2014-2015.

Tableau 1b : France : destinées sociales des femmes selon l'origine sociale de leur père en 2015 (en %)

Catégorie socioprofessionnelle du père	Catégorie socioprofessionnelle des filles						Ensemble
	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	
Agriculteurs exploitants	7,3	3,0	11,9	20,1	33,5	24,2	100,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,6	8,1	15,5	29,4	27,0	19,5	100,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,5	3,6	35,0	33,8	18,5	8,7	100,0
Professions intermédiaires	0,7	3,6	19,6	33,8	24,4	17,9	100,0
Employés et ouvriers qualifiés	0,6	3,8	7,8	22,7	36,5	28,7	100,0
Employés et ouvriers non qualifiés	0,5	3,1	3,9	19,3	34,6	38,6	100,0
Ensemble	1,1	4,2	14,1	26,2	30,4	24,1	100,0

Mobilité non verticale		Mobilité verticale		Immobilité sociale
Mobilité de statut	Mobilité horizontale	Mobilité ascendante	Mobilité descendante	

Lecture : en 2015, 7 % des filles d'agriculteurs exploitants exercent elles-mêmes cette profession, 12 % sont cadres et 34 % sont devenues employées ou ouvrières qualifiées.

Champ : France métropolitaine, femmes françaises actives occupées ou anciennes actives occupées, âgées de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête

Sources : Insee, enquêtes Formation et qualification professionnelle 2014-2015.

Les causes probables de la faiblesse de la mobilité sociale en France

La première cause probable de la faiblesse de la mobilité sociale en France est **la perpétuation des positions sociales par le système éducatif (tableau 2)**.

Tableau 2 : enquête PISA : principaux indicateurs d'équité dans l'éducation selon le statut économique, social et culturel des élèves (SESC, performance en sciences, 2015)

Pays	Pourcentage d'élèves résilients* parmi les élèves défavorisés (en %)	Pourcentage d'élèves ayant déjà redoublé parmi les élèves défavorisés** (en %)
France	27	38

(*) Par élèves résilients, on entend les élèves qui se situent dans le quartile inférieur de l'indice PISA de statut économique, social et culturel (SESC) et qui se classent dans le quartile supérieur de la performance du pays

(**) Par élèves défavorisés sur le plan socio-économique, on entend les élèves se situant dans le quartile inférieur de la répartition de l'indice PISA de statut social, économique et culturel (SESC) du pays

France : enquête PISA de l'OCDE score global selon le statut socio-économique

Année 2016	Score global moyen	Score global Quartile inférieur de l'indice SESC	Score global Quartile supérieur de l'indice SESC
Score	495,7	441,9	558,4

Sources : OCDE, PISA 2015 volume 1, NATIXIS

La seconde cause probable de la faiblesse de la mobilité sociale est la disparition des emplois intermédiaires, en particulier des ouvriers ou employés qualifiés, au profit des cadres, avec un pourcentage de peu qualifiés assez stable (tableau 3).

Tableau 3 : France : structure de l'emploi

	Ensemble	
	en milliers	en %
Agriculteurs	410	1,5
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1 752	6,5
Cadres	4 980	18,4
Professions intermédiaires	6 980	25,7
Employés qualifiés	3 783	13,9
Employés non qualifiés	3 581	13,2
Ouvriers qualifiés	3 620	13,3
Ouvriers non qualifiés	1 902	7,0
Non déterminé	115	0,4
Ensemble	27 122	100,0

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi.

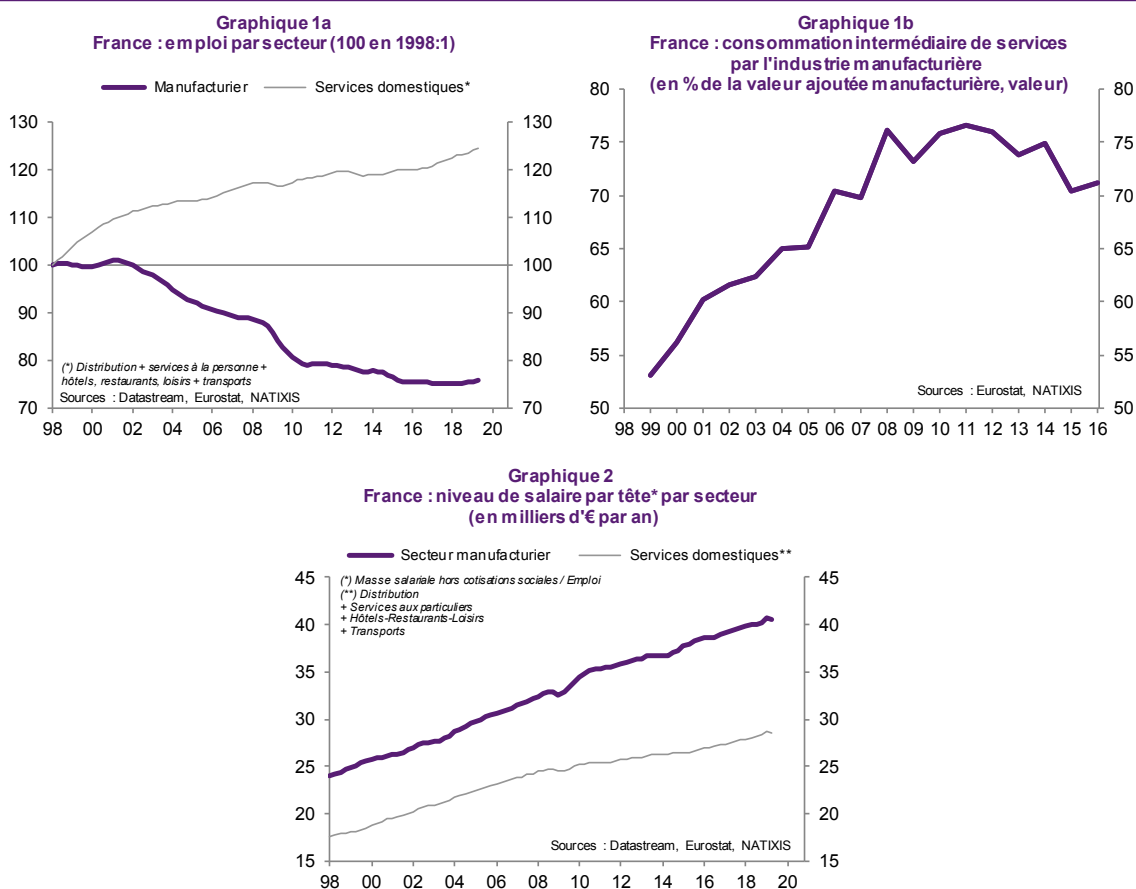
Source : Insee, enquête Emploi 2018.

Répartition de l'emploi selon le niveau de qualification dominant de la famille professionnelle (en %)

	1992	2002	2012	2022 (scénario central)
Cadres	15,8	17,8	20,9	22
Professions intermédiaires	16,9	18,4	19,9	20,5
Ouvriers ou employés qualifiés	37,9	36,5	33,2	32,1
Ouvriers ou employés peu qualifiés	18,6	19,1	18,2	18,1
Indépendants	10,8	8,2	7,8	7,3

Source : Insee, enquête Emploi, Etudes et projections France Stratégie-Dares

On peut l'attribuer en particulier **au recul de l'emploi industriel** et des emplois de services liés à l'industrie (**graphiques 1a/b**), et à la **substitution d'emplois de services peu sophistiqués à l'emploi industriel** (**graphique 1a**). Le niveau de salaire est nettement plus élevé dans l'industrie que dans les services peu sophistiqués (**graphique 2**).



L'organisation du système éducatif et la désindustrialisation sont donc deux causes centrales du recul de la mobilité sociale.

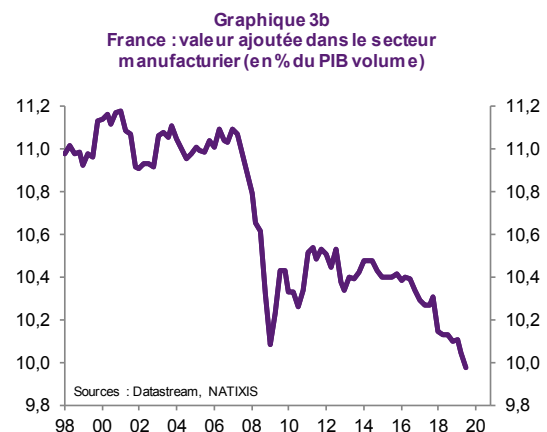
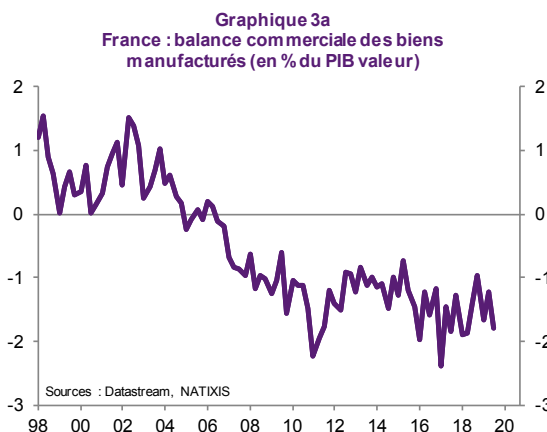
Corriger cette situation sera difficile

Redresser la mobilité sociale en France nécessite donc :

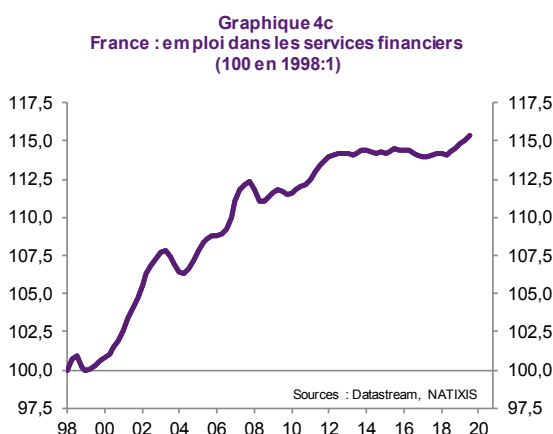
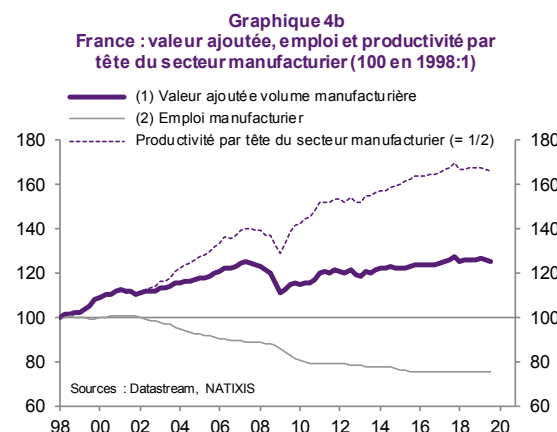
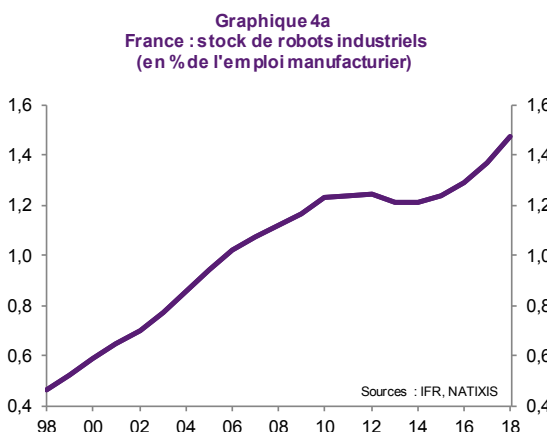
- **de changer l'organisation du système éducatif** (dédoublage des classes, mixité sociale plus forte) pour qu'il arrête de perpétuer les situations sociales ;
- **de recréer des emplois intermédiaires.**

Ceci sera compliqué. La disparition des emplois intermédiaires vient :

- **de la globalisation** (le **graphique 3a** montre le déficit commercial de la France pour les produits manufacturés, le **graphique 3b** le poids de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière) : les délocalisations de production vers les émergents ont réduit la taille de l'industrie ;



- **mais surtout du progrès technique** : robotisation de l'industrie (**graphique 4a**) qui réduit l'emploi industriel par les gains de productivité (**graphique 4b**), digitalisation des services financiers (**graphique 4c**).

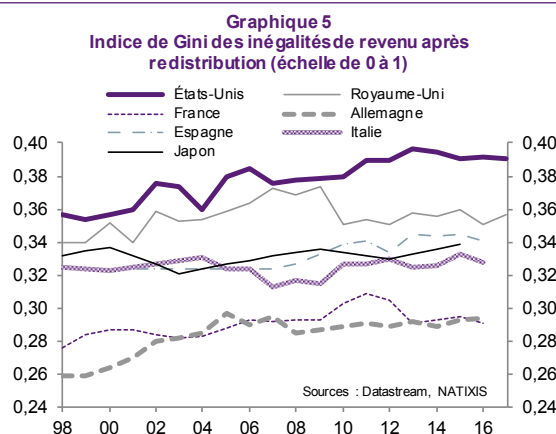


Accroître le nombre d'emplois intermédiaires est difficile si leur diminution vient surtout du progrès technique.

Synthèse : la disparition de la mobilité sociale est dangereuse pour de multiples raisons

La disparition de la mobilité sociale :

- conduit au rejet des « élites » et des inégalités, même si elles sont faibles en France (graphique 5) ;



- conduit à une perte de capital humain et de compétences ;
- peut conduire au populisme, au nationalisme, au protectionnisme.

Il ne s'agit pas d'une conséquence du capitalisme en tant que tel ; en France, le problème est l'organisation du système éducatif et la désindustrialisation, la perte d'emplois industriels venant davantage du progrès technique que de la globalisation.

Avertissement

Ce document à caractère promotionnel est destiné uniquement à une clientèle professionnelle, des contreparties éligibles ou des investisseurs qualifiés.

Ce document est strictement confidentiel et ne peut être divulgué à un tiers sans l'accord préalable et écrit de Natixis. Si vous recevez ce document et/ou toute pièce jointe par erreur, merci de le(s) détruire et de le signaler immédiatement à l'expéditeur.

Les cours de référence sont basés sur les cours de clôture (si utilisés dans ce document).

La distribution, possession ou la remise de ce document dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer. Ni Natixis, ni ses affiliés, directeurs, administrateurs, employés, agents ou conseils, ni toute autre personne ne saurait être tenue responsable à l'encontre de toute personne du fait de la distribution, possession ou remise de ce document dans ou à partir de toute juridiction.

Ce document a été préparé par nos économistes. Il ne constitue pas une analyse financière et n'a pas été élaboré conformément aux dispositions légales arrêtées pour promouvoir l'indépendance de la recherche en investissement. En conséquence, sa diffusion n'est soumise à aucune interdiction prohibant l'exécution de transactions avant sa publication.

Ce document et toutes les pièces jointes sont communiqués à chaque destinataire à titre d'information uniquement et ne constituent pas une recommandation personnalisée d'investissement. Ils sont destinés à être diffusés indifféremment à chaque destinataire et les produits ou services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. Ce document et toutes les pièces jointes ne constituent pas une offre, ni une sollicitation d'achat, de vente ou de souscription.

Ce document ne peut en aucune circonstance être considéré comme une confirmation officielle d'une transaction adressée à une personne.

Ce document et toutes les pièces jointes sont fondés sur des informations publiques et ne peuvent en aucune circonstance être utilisés ou considérés comme un engagement de Natixis.

Natixis n'a ni vérifié ni conduit une analyse indépendante des informations figurant dans ce document. Par conséquent, Natixis ne fait aucune déclaration ou garantie ni ne prend aucun engagement envers les lecteurs de ce document, de quelque manière que ce soit (expresse ou implicite) au titre de la pertinence, de l'exactitude ou de l'exhaustivité des informations qui y figurent ou de la pertinence des hypothèses auxquelles elle fait référence. En effet, les informations figurant dans ce document ne tiennent pas compte des règles comptables ou fiscales particulières qui s'appliqueraient aux contreparties, clients ou clients potentiels de Natixis. Natixis ne saurait donc être tenu responsable des éventuelles différences de valorisation entre ses propres données et celles de tiers, ces différences pouvant notamment résulter de considérations sur l'application de règles comptables, fiscales ou relatives à des modèles de valorisation. De plus, les avis, opinions et toute autre information figurant dans ce document sont indicatifs et peuvent être modifiés ou retirés par Natixis à tout moment sans préavis.

Les informations sur les prix ou marges sont indicatives et susceptibles d'évolution à tout moment et sans préavis, notamment en fonction des conditions de marché. Les performances passées et les simulations de performances passées ne sont pas un indicateur fiable et ne préjugent donc pas des performances futures. Les informations contenues dans ce document peuvent inclure des résultats d'analyses issues d'un modèle quantitatif qui représentent des événements futurs potentiels, qui pourront ou non se réaliser, et elles ne constituent pas une analyse complète de tous les faits substantiels qui déterminent un produit. Natixis se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment sans préavis.

Les opinions, avis ou prévisions figurant dans ce document reflètent, sauf indication contraire, celles de son ou ses auteur(s) et ne reflètent pas les opinions de toute autre personne ou de Natixis. Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date apposée en première page. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent.

Natixis ne saurait être tenu pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans la présentation et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement. En tout état de cause, il vous appartient de recueillir les avis internes et externes que vous estimez nécessaires ou souhaitables, y compris de la part de juristes, fiscalistes, comptables, conseillers financiers, ou tous autres spécialistes, pour vérifier notamment l'adéquation de la transaction (le cas échéant) qui vous est présentée avec vos objectifs et vos contraintes et pour procéder à une évaluation indépendante de la transaction afin d'en apprécier les mérites et les facteurs de risques.

Les opinions et avis sur des titres ou émetteurs figurant dans ce document reflètent uniquement les opinions et avis de leur(s) auteur(s). Les recommandations émises dans ce document n'influencent en aucune manière, que ce soit directement ou indirectement, la rémunération du ou des auteur(s) de ce document. Les opinions et avis des auteurs peuvent diverger. Ainsi, Natixis, ses filiales et les entités qui lui sont liées, peuvent publier des documents et analyses contradictoires et/ou parvenir à des conclusions différentes à partir des informations présentées dans ce document.

[Conflit d'intérêt : Natixis, peut, à titre de principal ou d'agent, être impliqué dans un large éventail d'activités à l'échelle mondiale, avoir des positions dans, ou peut acheter ou vendre, ou être teneur de marché sur des titres, devises, instruments financiers ou autres actifs sous-jacents aux instruments auxquels se rapportent les informations. Les activités de Natixis liées à ces instruments peuvent avoir une incidence sur le prix de l'actif sous-jacent pertinent et peuvent donner lieu à des conflits d'intérêts. Natixis peut fournir des services à tout membre du même groupe que le destinataire des informations ou toute autre entité ou personne, effectuant toute opération (pour son propre compte ou autrement) avec le destinataire de l'information ou d'un tiers, ou d'agir à l'égard d'autre sujet pour lui-même ou pour un tiers, nonobstant que ces services, les transactions ou actions peuvent être préjudiciables au destinataire des informations ou à tout membre de son groupe, et Natixis peut conserver pour son propre bénéfice toute rémunération ou profit y afférent. En outre, Natixis peut, soit en vertu des types de relations décrits au présent paragraphe, soit autrement, être en possession, de temps à autre, d'informations relatives à un instrument particulier qui est ou peut être important dans le contexte de cet instrument et qui peut ou non être accessible au public ou connu de vous. Le fait que nous vous fournissions un prix indicatif ou d'autres informations relatives à un tel instrument ne crée aucune obligation de la part de Natixis de vous communiquer ces informations (confidentielles ou non).]

Les valeurs citées peuvent faire l'objet d'avertissements spécifiques. Elles sont accessibles sur le site Natixis à cette adresse : <https://www.research.natixis.com/GlobalResearchWeb/main/globalresearch/DisclaimersSpecifiques>

Natixis est supervisée par l' European Central bank (ECB).

Natixis est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements et soumise à sa supervision. Natixis est réglementée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée.

Natixis est agréée par l'ACPR et réglementée par les « Financial Conduct Authority » et « Prudential Regulation Authority » pour ses activités au Royaume-Uni. Les détails concernant la régulation qu'exerce la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority peuvent être obtenus sur simple demande à la Succursale de Londres.

Natixis est agréée en Allemagne par l'ACPR en qualité de Banque - prestataire de services d'investissement et soumise à sa supervision. NATIXIS Zweigniederlassung Deutschland est régulée de manière limitée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin) pour l'exercice en libre établissement de ses activités en Allemagne. L'envoi / la distribution de ce document en Allemagne est réalisé par / sous la responsabilité de Natixis Zweigniederlassung Deutschland.

Natixis est agréée par l'ACPR et régulée par la Banque d'Espagne (Bank of Spain) et la CNMV (Comisión Nacional del Mercado de Valores) pour l'exercice en libre établissement de ses activités en Espagne.

Natixis est agréée par l'ACPR et régulée par la Banque d'Italie et la CONSOB (Commissione Nazionale per le Società e la Borsa) pour l'exercice en libre établissement de ses activités en Italie.